

## Dans le Gers, plus de 10 M€ mobilisés par la Région Occitanie en faveur de l'agriculture sur la période 2023/2024



Dans le Gers, plus de 10 M€ mobilisés par la Région Occitanie en faveur de l'agriculture sur la période 2023/2024

**Engagée auprès des agriculteurs pour les accompagner dans leurs investissements et les soutenir face aux multiples crises qui frappent la profession, la Région Occitanie organise depuis le 25 septembre et jusqu'à fin novembre une tournée départementale pour rencontrer les professionnels agricoles, dans les 13 Maisons de Ma Région du territoire. Représentants la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga, les vice-présidents Vincent Labarthe et Jean-Louis Cazaubon animent ces temps d'échanges et de bilan avec les acteurs professionnels du secteur agricole\*.**

Dans le Gers, le Comité Territorial s'est tenu le 6 novembre à la Maison de Ma Région de Auch. L'occasion pour la Région de rappeler son engagement sur le département en faveur de l'agriculture. Sur la période 2023/2024, marquée par une crise sans précédent sur le secteur, la Région a ainsi déjà mobilisé plus de 10 M€ pour les agriculteurs gersois :

### Soutien à l'installation :

- 149 projets d'installations soutenus à fin octobre, dont 16 % des projets portés par des jeunes agricultrices.
- 308 personnes conseillées en pré ou post-installation.

### Modernisation des exploitations agricoles :

- 103 dossiers soutenus dont 90 exploitations agricoles et 13 CUMA.
- 94 Pass Petits investissements votés en 2023 et 2024.

**En + :** 69 bénéficiaires du fonds de garantie FOSTER, qui permet d'améliorer l'accès aux emprunts bancaires des exploitants, pour 10,5 M€. Cela représente 112 emplois soutenus et un effet levier de 19,7 M€ d'investissements sur la période 2017-2023.

### Transition agro-écologique :

- 7 dossiers accompagnés via la MAEC Transition des pratiques, qui permet d'accompagner la transition agroécologique des exploitations vers des systèmes économiquement performants et écologiquement résilients.
- Via les contrats agriculture durable (CAD), qui permettent de financer un temps d'accompagnement personnalisé auprès des agriculteurs pour définir leur projet de transition agroécologique à 5 ans, par des structures préalablement sélectionnées par la Région : 55 demandes de CAD validées dont 30 déjà réalisées, 4 structures sélectionnées et 21 conseillers formés.

**En + :** la Région est mobilisée depuis de nombreuses années sur le soutien à l'hydraulique agricole. Depuis 2014, ce soutien représente :

- 11,7 M€ d'investissements réalisés pour 7,8 M€ d'aides, afin d'accompagner les exploitations agricoles et les gestionnaires de réseaux à relever le double défi de la production agricole et de la gestion durable de la ressource en eau.
- 47 projets collectifs : 12 modernisations, 7 extensions de réseau, 28 retenues individuelles.
- 760 000 m3 d'eau économisés.

« La Région Occitanie n'a jamais autant investi pour ses agriculteurs. Depuis 2016, le budget dédié à l'agriculture a plus que doublé. Cela a permis de conforter le secteur comme le premier employeur régional et un moteur de notre économie. Nous avons toujours été aux côtés des agriculteurs pour les soutenir et pour préparer l'avenir. Cela passe par la modernisation des exploitations, une meilleure gestion de l'eau ou encore l'installation des jeunes, dont j'ai fait une priorité. Mais la crise agricole doit inciter la puissance publique à faire plus. Dans le Gers, plus de 10 M€ ont ainsi été mobilisés ces derniers mois en faveur des agriculteurs. Dans le département comme partout en Occitanie, nous prouvons que, malgré les difficultés, il est possible de construire un modèle agricole régional de qualité, qui doit offrir des conditions de vie meilleures à nos agriculteurs. » a déclaré la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga.

\* Chambres d'agriculture départementales, ADEAR, SAFER, MSA, syndicats agricoles (Jeunes Agriculteurs, FDSEA, Confédération Paysanne, Coordination Rurale), CER France, CUMA, Coop, ainsi que des représentants de l'État (DDT-M).